REÇU EN PREFECTURE
le 28/05/2020
Application agréée E-legalite.com
99_DE-013-211300322-20200528-DEC_034_202

Mairie
d'Éguilles

Eguilles,
Le mercredi 27 mai 2020

n°
DEC_034_2020

- DECISION DU MAIRE -

Objet : ***Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône au titre des travaux de proximité – Réaménagement Espace DUBY***

LE MAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L.2122.22 et L.2122.23,

Vu la délibération n° 2014/017 du 15 avril 2014 portant délégation au Maire pour les actes pris par délégation lors de la mandature ouverte au 30 Mars 2014, date de son élection par le Conseil Municipal ;

Vu la délibération n°004/2019 du 23 janvier 2019 portant sur l'habilitation du Maire pour gérer les demandes et corrections ou compléments de subventions devant tout partenaire financier et par voie de décisions.

Considérant l'intérêt pour la commune de réaliser des travaux réaménagement et de mise aux normes handicapés et incendie du hall de l'espace Duby.

DECIDE

De solliciter le Conseil Départemental 13 au titre des travaux de proximité au taux de 70%, pour les travaux de réaménagement de l'Espace Duby. L'estimation des travaux pour ce projet numéro AC 014150 est de 78 710.60 € HT et la subvention attendue de 55 097,00 €HT.

D'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents correspondants précisant le contenu des prestations et des obligations réciproques.

De dire que la présente décision sera annexée au registre des délibérations et fera l'objet d'une information du Conseil Municipal.

Le Maire,
Robert DAGORNE

MAIRIE D'EGUILLES (Bouches-du-Rhône)

Transmis en Sous-Préfecture
le,